

# Pionnières du féminisme et du syndicalisme : Léa Roback et Madeleine Parent

Dossier thématique réalisé par la Cinémathèque québécoise, en collaboration avec le RéQEF, 2023.

Ces transcriptions sont tirées des chutes de tournage des films *Des lumières dans la grande noirceur* (1991) et *Madeleine Parent, tisserande de solidarité* (2002), réalisés par Sophie Bissonnette.

## DUPLESSIS (1944-1959)

### Les rencontres avec Duplessis (1945-1946)

Judith Murray : Est-ce qu'il vous est arrivé dans votre vie d'avoir rencontré Duplessis ?

Madeleine Parent : Oui. Je l'ai rencontré quand il a été réélu avec la défaite du gouvernement Godbout, en 45 je pense, à peu près. Paul Fournier, qui était un des dirigeants de nos unions internationales, avait demandé, au nom de nos syndicats, une entrevue avec le Premier ministre. Et un bon lundi matin, je crois je reçois un téléphone au bureau, de Paul, qui dit « Es-tu libre? Duplessis va nous rencontrer dans une demi-heure », quelque chose comme ça. Alors j'ai dit : « Bien oui! », mais je n'aimais pas beaucoup qu'on aille le rencontrer sans mémoire, sans préparation, sans discussion entre nous ni rien. Mais je n'allais pas refuser. Alors ils nous ont rencontrés dans un édifice sur la rue Notre-Dame, à l'est de l'Église Notre-Dame. Et nous étions à peu près une demi-douzaine, tous des hommes comme de raison, sauf moi. Et Paul a ouvert... Paul Fournier a commencé à parler. L'intention était de parler de nos revendications. Duplessis l'a interrompu tout de suite, puis a dit dans son langage habituel : « Toé Paul, je vais te dire comment diriger ton affaire ». Alors je regarde les gars, je dis : « On ne peut pas laisser faire ça. On s'en vient ici pour lui faire des revendications, pas pour lui demander quoi faire ». Je les regarde tous puis il y en a pas un qui allait dire quelque chose. Alors j'ai dit : « Monsieur le Premier ministre, nous ne sommes pas venus ici pour vous demander conseil, mais nous sommes des représentants élus de travailleurs syndiqués. Et nous sommes ici pour vous dire ce qu'ils attendent de vous ». Alors a m'a jeté un long regard, en silence. Puis moi j'attendais une réplique. J'ai dit... c'était pas... On était six, puis lui, il y avait le Dr Gatien, le député dans le bout d'Hochelaga, puis il y avait un assistant. C'était pas une assemblée, mais il fallait discuter de la question. Mais il était pas intéressé à discuter de la question du tout.

Alors après ce long regard, il a bu toute une bouteille d'eau de Vichy. Et puis il y a jeté de l'argent sur la table. Et puis il a dit au docteur Gatien : « va me chercher des cigarettes ». Alors le débat a jamais repris. Et puis aussitôt qu'il avait ses cigarettes et que... il a jugé... « Bon, bien, la séance est fermée ». Mais il l'a jamais oublié hein? Puis il semblait qu'il fallait que ce soit dit, c'est tout. Peut-être le fait que c'était si direct premièrement et deuxièmement que ça venait d'une femme, que ça lui plaisait pas tout à fait, mais c'était comme ça.

Ensuite, je l'ai vu plutôt que de lui parler, pendant la grève de Lachute. Une délégation s'est organisée de représentants des autres syndicats en solidarité avec nous. Et on m'a dit « Bon, bien là, nous sommes prêts, c'est tel jour, nous allons à Québec ». Alors, je suis

allée. Et ça s'adonnait que c'était la fête de Duplessis (rire). Ce que je ne savais pas... et nos gens en tout cas le savaient pas. Il y en avait peut-être quelqu'un qui savait, mais... Et nous avons fait du lobbying avec des députés de l'opposition, les Libéraux, qui nous ont bien reçus. Et aussi avec André Laurendeau, qui avait le Bloc québécois et qui nous a très bien reçus. Et il m'avait donné deux cartes pour aller dans la galerie des visiteurs. Alors je suis allée avec un collègue dans la galerie, pas du côté de Duplessis, évidemment, mais pour voir les Libéraux. Et je pense que le Bloc était de ce côté-là. Alors Duplessis s'est fait dire qui est-ce qu'il y avait en haut! Et un huissier est venu me dire : « je regrette beaucoup, Madame Parent, mais il faut que vous sortiez, c'est des ordres ». Et puis on avait pas dit un mot. Et je suis allée au restaurant, où j'étais allée déjà du temps de Godbout, je connaissais ça. Et c'était la fête à Duplessis (rire). Alors j'étais là avec un copain, puis on nous servait pas. Finalement, quand la fête à Duplessis était à peu près terminée, j'ai dit à un des garçons de table : « Nous allons rester ici tant que nous ne serons pas servis, alors décidez-vous ». Et puis finalement, il nous a apporté un dîner. Mais je pense que Duplessis croyait qu'on avait fait exprès le jour de sa fête. Il était très très sujet à être sensible et tout. Mais qu'est-ce que ça nous aurait donné de choisir ce jour-là plutôt qu'un autre ?

Il était féroce et il s'occupait de nous combattre en toute chose. D'autant plus que j'avais appuyé le vote des femmes et que Duplessis était contre, avec la hiérarchie de l'Église, et que ça lui disait quelque chose aussi que j'étais contre... j'étais pour le vote des femmes. Il a tellement réussi de ce côté-là, que ça a pris vingt ans après le vote des femmes, avant qu'il y ait une femme élue. Et c'était avec le gouvernement Lesage, Claire Kirkland Casgrain, et il l'a nommée ministre. Mais elle était toute seule en chambre et tant qu'il a vécu, il y en n'a pas eu, bien... il y en n'a pas eu du tout.

### **Le régime autoritaire de Duplessis (1944-1959)**

Sophie Bissonnette : J'écoutais la télévision hier et on rapportait les tentatives de réhabilitation de Duplessis, les Québécois et Québécoises ont une tendance à vite oublier et pardonner. Et on gommait complètement qu'elle avait été le rôle du gouvernement Duplessis, quels intérêts économiques il desservait. J'aimerais ça que vous rappeliez, à la population, qu'est-ce que ce gouvernement-là a représenté ? Surtout vous, qui avez vécu les attaques finales de ce gouvernement et quels intérêts il défendait à ce moment-là ?

Madeleine Parent : Oui. Bien. Il faut se rappeler d'abord que le vote des femmes au Québec est venu seulement en 1940, sous le gouvernement Godbout. Que Duplessis avait toujours été de ceux qui combattaient le droit de vote des femmes et qui a vu à ce que ça n'existe pas du temps qu'il était au pouvoir, avant la guerre. Quand il est revenu au pouvoir, il n'y a jamais eu une femme, du vivant de Duplessis, qui a été élue à l'Assemblée législative. Et c'était à cause de bien des personnes et des pouvoirs. Mais aussi très clairement, à cause de l'attitude de Duplessis. Et c'est seulement après sa mort et aux élections en 1960, qu'une seule femme a réussi à être élue à l'Assemblée législative, Claire Kirkland Casgrain, dont le père avait été député libéral. Mais il faut dire qu'il était beaucoup aimé aussi par la population et c'est elle qui lui a succédé. Mais ce n'était pas grand-chose encore. Il aurait fallu qu'il y en ait beaucoup plus. Pour que les débats à la législature, que les nouveaux bills présentés, reflètent les droits des femmes et leurs revendications. Et alors c'est venu seulement en partie. Et le fait qu'on n'a pas encore le salaire égal pour un travail d'égale valeur en est un exemple, est un exemple du manquement de ce côté-là.

Et dans tous ses gestes, dans tous ses actes, Duplessis agissait comme s'il était... comme si la population était sa famille. Et dans le sens d'une certaine interprétation de la famille. Le

père de la famille était le chef de la famille et c'est lui qui commandait. Et c'est aussi au nom de l'autorité du chef de la famille qu'on refusait le vote aux femmes. Parce qu'on se disait « Mais si une femme votait pour un autre parti que le parti de son mari, ça pourrait briser la famille. Voyons donc ! ». Alors, le père pouvait les amener où il voulait, puis il fallait qu'ils suivent, et qu'ils obéissent. Mais pour les syndicats qui voulaient militer vraiment et qui ne s'accommodaient pas de sa position antisyndicale, il était féroce. Il parlait publiquement, personnellement, contre les syndicats qui étaient militants. Il nommait des représentants et même quand il les faisait arrêter et qu'ils allaient passer à des procès, il faisait des déclarations publiques contre eux. C'est-à-dire qu'il les condamnait par déclarations publiques avant qu'ils soient jugés en cour. Et pour les cours de Première instance, comme procureur général et Premier ministre, il s'occupait de voir à ce que nous comparaissons devant un juge qui lui était soumis. Alors on peut dire en ce sens qu'il contrôlait une bonne partie des cours, au moins celles auxquelles des syndiqués étaient condamnés à comparaître.

Je ne peux pas dire la même chose des Cours d'appel, mais sûrement des cours de Première instance où on y était. Et pour la police, la police provinciale, il dirigeait personnellement la police provinciale, avec son chef de la police qui lui rapportait, à tous les jours, et des fois à plusieurs heures du jour, ce qui se passait, surtout quand il y avait des conflits où les travailleurs étaient en grève contre une compagnie. Et il donnait des ordres, Duplessis. Il avait le nez – il pouvait bien avoir le nez long! –, il avait le nez dans tout. Et tous ceux qui travaillaient sur des questions importantes, qui concernaient les droits des travailleurs et aussi certains droits des minorités, par exemple, les Témoins de Jéhovah, qui étaient soumis à sa direction. Et les Témoins de Jéhovah ont souffert, parce que la hiérarchie de l'Église catholique voulait s'en débarrasser. Alors, comme partie de son pacte et de son entente avec la hiérarchie de l'Église catholique, il leur faisait des faveurs en combattant Roncarelli, qui a aidé les Témoins de Jéhovah à se déprendre quand ils étaient arrêtés et le reste. Et il a ruiné cet homme-là comme homme d'affaires. Mais dans ses déclarations, c'était très clair : au Québec, on a un peuple obéissant, un peuple travailleur, un peuple qui demande pas trop, en frais de salaire, et nous invitons les grandes compagnies à venir s'établir ici. Et il s'engageait à défendre ces grandes compagnies contre leurs ouvriers, si par hasard ils agissaient. Et de ces hommes, y compris des juges, traitaient une grève comme si c'était une révolution. Donc ça veut dire qu'au fond, on n'avait pas le droit de se syndiquer. Et encore moins de prendre des actions en concertation contre le patron, qui combattait le syndicat et qui voulait pas faire de concessions. Or c'était une sorte de dictature. Et, il s'est servi de la chasse aux sorcières et de tous les sentiments perpétrés par la campagne de la guerre froide, pour traiter de « communistes » tous les militants et pour faire peur au monde là-dessus. Et en même temps pour en appeler à la religion, à la soumission, à l'obéissance. Alors, nous étions en partie un peuple captif et ceux qui osaient se battre pour les droits des gens, étaient condamnés publiquement par lui et poursuivis et éloignés des travailleurs. Soit par des histoires fausses, par des rumeurs, soit par la police, soit par des cours de justice dressées par lui.

SB : Et à qui tout ça, ça profitait ? Qui est-ce qui a bénéficié de cette dictature ?

MP : Ça profitait au grand patronat en bonne partie, par exemple des patrons américains qui sont venus exploiter nos richesses ici, en payant très, très peu. C'était comme *donner*, ce qui donnait à la caisse électorale à côté, c'était autre chose comme de raison. Parce que Duplessis avait une caisse électorale bien fournie, bien remplie. Et des grands patrons canadiens qui étaient, comme la Dominion Textile, contre les syndicats, absolument contre. Peu importe quel syndicat. Comme de raison, quand la compagnie combattait un syndicat, que les travailleurs supportaient, s'ils pouvaient en trouver un autre qui diviserait les

travailleurs et prendrait les instructions du patronat, ils étaient soudainement pour un autre syndicat. Mais c'était pour combattre le syndicalisme réel et honnête. Et Duplessis se faisait... servait ses intérêts financiers là, de toutes les façons possibles. Et j'avais appris... on sait que l'archevêque de Montréal pour un certain nombre d'années, monseigneur Charbonneau, avait appuyé des travailleurs dans des luttes. Il avait appuyé les enseignants laïques de Montréal. Il a appuyé nos travailleurs du textile-coton pendant la grève de 46. Il a appuyé nos travailleurs de la laine à Lachute, en 47. Il a appuyé les travailleurs, les grévistes de l'asbestos, comme tout le monde le sait. Et finalement, il a été limogé. Et j'ai su que Duplessis avait envoyé deux de ses ministres, dont Antonio Barrette, le ministre du Travail en pèlerinage au Vatican et au bout de très peu de semaines, Monseigneur Charbonneau était limogé. Il est allé s'exiler à Victoria dans un couvent où il a servi d'aumônier et il défendait à qui que ce soit de l'appeler Monseigneur.

SB: Un des moyens que Duplessis a utilisés et que vous avez dû combattre, combattre à d'autres époques aussi, c'était d'utiliser de l'infiltration, ou que la police utilisait des... pour faire du sabotage, miner le travail syndical.

MP : Oui. Là, ça c'était un vrai partenariat, une collaboration de Duplessis. Et sa police, de compagnies antisyndicales et de la gendarmerie canadienne. Et nous avons eu des espions. Une des plus agissantes que j'ai connue, avait été embauchée par la compagnie dans une des usines de Montréal, de la Dominion Textile, tout de suite après que nous avons gagné la grève de 46. Elle a été placée par hasard, prétend-on, sur la deuxième équipe où... de travail, où il y avait le seul communiste connu et probablement le seul membre du Parti communiste, dans les moulins, en tout cas le seul connu. Il était représentant de son département aussi. Elle faisait semblant d'être très militante. Elle est allée vivre avec lui. Il l'a recruté, à ce que j'ai entendu dire, dans le Parti communiste. Elle parlait toujours comme une grande militante et elle nous appuyait et elle reste. Mais au fond, elle a tout fait pour diviser les travailleurs, pour exciter les gens. Un soir où on était dans une période de grande difficulté avec la compagnie, il y avait des négociations, ça avait duré longtemps et il fallait faire très très attention aux provocations. Parce qu'avec une provocation, on serait sortis en grève illégale et là, ça aurait été très très dur. Bire, elle a fait tout le tour de l'usine à la deuxième équipe disant aux gens : « On sort en grève, à telle heure, 7h disons », Madeleine l'a dit. Et les contremaîtres... elle a fait toute l'usine, des fois elle est sortie par un escalier de feu, elle est rentrée dans un autre département. Il n'y a pas un contremaître qui a prétendu la voir. Et à peu près, à 7h, toute la deuxième équipe était sur la rue. J'ai reçu un téléphone. On m'a dit : « Toute l'équipe est sur la rue puis ils te font demander ». Alors ils avaient pas besoin de me dire qui l'avait fait, on la connaissait déjà. Alors j'ai dit : « Je n'irai pas. Dites-leur de s'en aller chez eux ». Parce que l'idée était qu'ils restent sur la rue jusqu'à minuit et arrêtent la troisième équipe aussi et ainsi de suite, pour la première, puis on aurait été en grève illégale dans un très mauvais temps. Et j'ai dit : « Je n'irai pas, mais dites-leur que je serai aux barrières avant 3h et demi quand ils entrent demain. Qu'ils entrent par la grande barrière et je verrai tout le monde ». Je suis allée au surintendant, voir le surintendant vers 1 h de l'après-midi, avant l'équipe, et j'ai dit : « Cette grève, on l'a pas voulue, on l'a pas organisée. C'est une provocation. Je vous demande de reprendre tout le monde, sans représailles. Autrement, on sera obligés d'exposer votre agent ». Alors il s'est excusé et est allé téléphoner ailleurs, probablement au bureau chef. Il est revenu, y dit : « bien, entendu ». Mais si on l'avait laissé faire, on se serait retrouvés dans une très, très mauvaise situation.

Il y en a eu d'autres aussi. Et l'histoire du Manoir Richelieu, où la CSN se trouvait impliquée dans une grève dans le comté de Charlevoix, où un organisateur de la CSN était un agent, un espion. Il y a eu de la provocation et le mari d'une des piqueteuses est mort aux mains

de la police, si on se rappelle. Et on a essayé d'impliquer tout le syndicat et son président, alors que c'était la provocation d'un homme qui avait réussi jusqu'à date à pas se faire remarquer. Il y en a eu... Je pourrais vous citer beaucoup, beaucoup d'exemples dans la grève de Artistic Woodwork. Il y avait un provocateur aussi et on a fini par le dévoiler, aussi, mais ça continue d'exister. Des téléphones sont "tappés", des pièces, des assemblées naturellement sont écoutées et c'est toujours pour détruire le syndicat ou pour provoquer une action que les syndiqués ne devraient pas entreprendre à ce moment-là. Ou pour les détourner ou pour attaquer les dirigeants. Peu importe. Mais il faut être vigilant tout le temps. Et un gouvernement qui s'engage dans la délation contre les syndicats et dans la provocation, n'a pas le droit de parler de partenariat.

### **La mort de Duplessis et la Révolution tranquille (1959)**

Sophie Bissonnette : Là c'est ça, on finit un peu vers les années 50 avec la révolution, la mort de Duplessis, ce qu'on a appelé la Révolution tranquille. C'est comme un autre... Puis pour les féministes – moi je suis de cette génération-là, les féministes – on a eu l'impression d'avoir tout inventé. En fait, moi une de mes découvertes, c'est de voir que bien des femmes avant nous qui ont fait des choses... qui avaient déjà inventé bien des choses.

Madeleine Parent : C'est sûr qu'il y a eu un grand essor pour plus de liberté, plus de droits. La syndicalisation dans le secteur public, qui affecte beaucoup, beaucoup de femmes. Il y a eu beaucoup de progrès de fait après la mort de Duplessis. Et il faut dire que le Premier ministre Sauvé qui... Paul Sauvé qui lui a succédé, l'avait déjà compris et dans les quelques mois où il a été Premier ministre, il effectuait déjà des changements. Le mot favori qu'on entendait tomber de ses lèvres c'était « désormais » [rire]. Et avec l'élection du gouvernement de Jean Lesage et ce qu'ils appelaient « l'équipe du tonnerre », avec, y compris René Lévesque, il s'est fait beaucoup de réformes sociales auxquelles le Parti libéral s'était engagé, mais aussi auxquelles *tenaient* les gens, et les jeunes, et les autres aussi. Et moi je trouve qu'il y a eu des progrès énormes dans cette période de la Révolution tranquille : la syndicalisation, des réformes sociales, des lois sociales, des droits de syndicalisation et d'autres droits. Mais je pense que notre résistance, pendant la Guerre froide, tout comme la résistance des patriotes quand un pays est occupé, a aidé à préparer la Révolution tranquille et l'action des autres. Et moi j'en suis très fière et il me semble qu'il y a une continuité, tout comme aujourd'hui, quand c'est beaucoup plus dur et on essaie de nous retourner en arrière, c'est notre résistance à l'oppression qui va préparer des jours meilleurs.